Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission des finances chargée de l'examen du préavis N° 2026/73 "Autorisations d'achats pour l'exercice 2027"

Présidence :	Mme Marlyse AUDERGON (Les Vert.es)
Membres présents :	Mme Carolina CARVALHO (soc.) ; Mme Lana DAMERGI (EàG) ; M. Serge DE RIBAUPIERRE (v'lib.-LC) ; M. Samuel DE VARGAS (soc.) ; M. Olivier KASER (PLR) ; M. Guillaume MATTHEY (EàG) ; M. Yvan SALZMANN (soc.) ; Mme Agathe SIDORENKO (EàG) ; Mme Pauline BLANC (PLR) ; M. Ilias PANCHARD (Les Vert.es) ;
Membres excusés :	M. Valentin CHRISTE (UDC) ; M. Joël OGUEY (UDC) ; Mme Mathilde MAILLARD (PLR) ; Mme Gaelle MIELI (soc.)
Municipal :	M. Julien EGGENBERGER, Municipal en charge de FINANCE ET MOBILITE
Invité-e-s :	M. Louis-Marie Le Bot, chef du service des Finances
Notes de séances :	M, Max von Siebenthal
Rapportrice de commission :	Mme Marlyse AUDERGON (Les Vert.es)

Lieu : salle 2-3, au niveau R, Chauderon 9

Date : 28 octobre 2026

Début et fin de la séance : 18h30-20h45

Le préavis porte sur les demandes de crédits relatives aux acquisitions de véhicules, machines et matériels pour un montant total de CHF 9'867'400.- réparti de la façon suivante:

- Véhicules : CHF 7'793'000.–
- Machines et matériel : CHF 2'074'400.–

En 2027, à l'exception de l'ambulance et d'un véhicule d'intervention, tous les véhicules à acquérir seront en version 100% électrique. Il est à préciser aussi que les dépenses effectives sont portées en augmentation des comptes respectifs du bilan ; seuls les amortissements figurent dans le budget annuel de fonctionnement et les montants non utilisés à la fin de l'exercice ne peuvent être reportés.

Le regroupement des achats de véhicules légers au sein du Service achat et logistique Ville (SALV), ces dernières années, a permis de moderniser le parc, à budget constant, afin d'améliorer sécurité et confort des chauffeuses et chauffeurs ; viser une diminution du parc de l'administration communale ; optimiser le budget, grâce à l'estimation des prix

d'achat des véhicules légers sur la base du référentiel de prix établi par le SALV ; rendre impérative l'acquisition de véhicules propres ; réduire le coût moyen des achats de véhicules légers grâce à un appel d'offres groupé pour l'ensemble de la Ville et gérer l'ensemble des véhicules communaux, de leur achat à leur entretien, via un logiciel unique et global.

La discussion générale n'est pas demandée.

Mme la Présidente passe en revue le préavis chapitre par chapitre.

Ce préavis n'a suscité aucune question de la part de la commission.

Mme la Présidente propose de voter les 3 conclusions de ce préavis en bloc.

Conclusion de la commission :
Vote en bloc des conclusions 1 à 3 :

- **11 OUI**
- 0 NON
- 0 Abstention

Lausanne, le 2 novembre 2026

La rapportrice :
Marlyse Audergon